

# PROGRAMME TRIMESTRIEL

## HIVER 2024

08.01.2024 - (12-18.02.2024 : vacances) - 22.03.2024

Programme	cours intensifs 20h/semaine (200 périodes) A1 - A2 - B1 - B2	cours semi-intensifs 8h/semaine (80 périodes) A1.1 -> B 2.2	cours au pair 4h/semaine (40 périodes) A1.1 -> B 2.2	Préparation DELF / DALF	Ateliers semaines paires	cours du soir 4h/semaine (40 périodes) A1.1 -> B 2.2
<b>Dates</b>	matin	après-midi	après-midi	après-midi	après-midi	soir
par semaine	possible	possible	possible	à définir		possible
plusieurs semaines	possible	possible	possible			possible
<b>Horaires</b>						
lundi	08h20 - 12h00	13h30 - 17h00	14h00 - 15h45			18h30 - 20h10
mardi	08h20 - 12h00			13h30 - 16h15	14h00 - 18h00 (env)	
mercredi	08h20 - 12h00	13h30 - 17h00				18h30 - 20h10
jeudi	08h20 - 12h00		14h00 - 15h45	13h30 - 16h15		
vendredi	08h20 - 12h00					
<b>Coûts</b>						
<b>trimestre complet</b>						
<b>livre inclus</b>						
1 <sup>er</sup> trimestre	3 890 CHF	2 000 CHF	900 CHF	720 CHF	gratuit pour les élèves inscrits hors frais transport et coûts d'entrée	980 CHF
2 <sup>ème</sup> trimestre (- 5%)	3 690 CHF					980 CHF
3 <sup>ème</sup> trimestre (- 10%) (- 5%)	3 500 CHF					930 CHF
4 <sup>ème</sup> trimestre (- 10%) (- 5%)	3 500 CHF					930 CHF
5 <sup>ème</sup> trimestre (- 10%) (- 10%)						890 CHF
<b>par semaine</b>	385 CHF	200 CHF	90 CHF			95 CHF
<b>livres</b>	50 CHF	50 CHF	50 CHF			50 CHF

Vous trouverez à la réception toutes les informations concernant nos cours spécifiques, nos ateliers et nos cours privés.

### Modalités financières :

- Une inscription n'est retenue et confirmée qu'après versement des arrhes. Le solde (prix du cours) doit être acquitté au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de cours (possibilité de payer en plus acomptes sur demande dûment justifiée, se renseigner au secrétariat).
- Lorsque les arrhes (au minimum) ne sont pas versées dans un délai de 10 jours, l'inscription est automatiquement annulée.
- En cas de désistement communiqué au moins trois semaines avant le début du cours, le montant déjà versé sera restitué sous déduction de CHF 400.— pour frais administratifs.
- Toute personne absente le premier jour du cours sans avoir donné de ses nouvelles est considérée comme renonçant à son inscription. En cas de départ prématuré non justifié ou de renvoi, les frais d'écologie ne sont pas remboursés.
- Les jours fériés ne sont pas remboursés.
- Données bancaires :

UBS SA  
1002 Lausanne  
N° de clearing : 000243  
BIC/SWIFT : UBSWCHZH80A  
N° 0243/388923.01 G  
IBAN : CH 89 0024 3243 3889 2301 G